Conservatoire d'espaces naturels Bourgogne

Une année d'actions en faveur des milieux naturels de Bourgogne

Synthèse des activités

2024

Agir pour la nature
dans les territoires

Depuis sa création en 1986, le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, **association Loi 1901**, agit pour **préserver les milieux naturels remarquables, la faune et la flore**, en gérant des sites en partenariat avec les acteurs locaux. Son rôle de gestionnaire d'espaces naturels est **reconnu d'intérêt général et agréé par l'État et la Région**.

Ses missions sont de :
- **Connaître** les milieux naturels et les espèces pour adapter la gestion sur les sites ;
- **Protéger** les milieux naturels, la faune et la flore menacés ;
- **Gérer** les milieux par des techniques respectueuses de la biodiversité ;
- **Valoriser** les espaces naturels remarquables et **sensibiliser** à leur préservation ;
- **Accompagner** des projets de territoire et les politiques publiques relatives à la biodiversité, l'eau et l'agriculture, et **animer** des programmes régionaux et des réseaux.

Depuis 2016, le Conservatoire de Bourgogne travaille étroitement avec le **Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté** sur des actions et programmes à l'échelle régionale.

Le Conservatoire de Bourgogne fait partie intégrante **du réseau des Conservatoires d'espaces naturels**, répartis en France métropolitaine et d'Outre-mer et regroupés au sein d'une **fédération**. Ceci permet l'échange d'expériences, la mutualisation d'outils et la réflexion sur des problématiques communes.

Le Conservatoire de Bourgogne est membre de l'**association fédératrice Bourgogne-Franche-Comté Nature**.
Cette dernière regroupe 31 membres ayant trait à la biodiversité et vise à transmettre les savoirs scientifiques et naturalistes auprès des différents publics de la région.

Les Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté sont également membres du collectif **ORDEN** (Organisation régionale de la donnée et de l'expertise naturaliste) et sont identifiés comme chefs de file sur la thématique des espaces naturels dans la région.

Le mot du Président

«Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres…»

Cette citation serait d'Antoine de Saint-Exupéry, reprenant un adage inuit, ou une phrase prononcée par Léopold Sédar Senghor, inspirée d'un proverbe africain : « Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants ». Certes ni l'un ni l'autre ne parlait de biodiversité, mais c'est pourtant bien de cela dont il s'agit. Cette sagesse est universelle, elle nous invite à préserver la biodiversité et nous rappelle l'évidence de la transmettre telle que nous l'avons reçue. En la mesurant (les espèces, leur abondance, leur densité), la science nous permet de mieux connaître l'état des milieux naturels. Nos ancêtres ne l'ont pas appréciée de cette façon et nous n'avons pas hérité d'une nature parfaite. Il est cependant important de nous rappeler cette sagesse, elle nous engage à œuvrer collectivement, à veiller à l'épanouissement de toutes les manifestations du vivant qui structurent et rendent résilient notre environnement. C'est à cette tâche que se consacrent le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, ses équipes professionnelles, ses administrateurs, bénévoles et adhérents, appuyés par les partenaires, en lien avec notre Fédération.

Le contenu de ce rapport d'activités synthétique 2024 illustre concrètement cette action qui, nous l'espérons, permettra de transmettre une nature riche et diversifiée.

Bonne lecture.

Régis DESBROSSES

L'équipe salariée

✳ **40** salariés répartis sur les 4 départements bourguignons pour déployer en 2024 :

✳ **4 782** jours de travail productifs

✳ **459** opérations

Les éléments financiers

- **Budget réalisé en 2024**

Produits (Recettes)	**3 378 417 €**
- Charges (Dépenses)	**- 3 359 290 €**
Résultat	**19 127 €**

- Des **partenaires financiers** soutiennent l'association grâce à des subventions.

Taux de participation par financeur

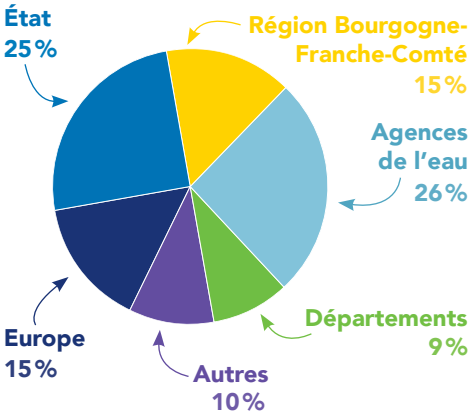

- Les **adhérents** au Conservatoire de Bourgogne contribuent également à son action.

11 025 € de cotisations

8 431 € de dons

Merci à tous !

Une vie associative

au service de la nature de Bourgogne

Le Conseil d´administration

Le **Conseil d'administration**, composé de **quatre collèges**, supervise et participe à la vie de l'association, pose les orientations et forme l'organe décisionnel.

• **Le Collège 1** est composé de membres actifs personnes physiques, bénévoles élus lors de l'Assemblée générale annuelle du Conservatoire de Bourgogne, avec un maximum de 12 membres.
En 2024, le Collège 1 était composé de **neuf membres** :

Administrateurs élus au Bureau :
Régis DESBROSSES : Président
Patrice NOTTEGHEM : Vice-président
Thomas BARRAL : Secrétaire général
Francis LABREUCHE : Secrétaire-adjoint
Gérard PAYEN : Trésorier
Bruno GUÉGAN : Trésorier-adjoint

Les autres administrateurs :
Alain DESBROSSE, Guy FAVELIER et Daniel SIRUGUE

• **Le Collège 2** est composé de personnes morales, collectivités locales et territoriales avec un maximum de quatre membres.
En 2024, le Collège 2 était composé d'**un membre**, la commune de Chambilly (71).

• **Le Collège 3** est composé de personnes morales associatives avec un maximum de quatre membres.
En 2024, le Collège 3 était composé de **quatre membres** : la Ligue pour la protection des oiseaux de Bourgogne-Franche-Comté, l'Association ornithologique et mammalogique de Saône-et-Loire, la Société d'histoire naturelle d'Autun - Observatoire de la Faune de Bourgogne et France nature environnement Yonne.

• **Le Collège 4** est composé de six membres de droit institutionnel.
En 2024, le Collège 4 était composé de **six membres** : le Préfet de région Bourgogne-Franche-Comté ou son représentant, les Présidents ou représentants de la Région Bourgogne-Franche-Comté et des Départements de Côte-d'Or, de l'Yonne, de Saône-et-Loire et de la Nièvre.

• 8 réunions du Bureau
• 5 réunions du Conseil d'administration
• 1 Assemblée générale ordinaire

982 h
de bénévolat valorisées

Le Conseil scientifique et technique

Pour mener leurs actions respectives, les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne et de Franche-Comté se sont appuyés pendant de nombreuses années sur **des spécialistes de différentes disciplines des sciences de la vie et de la terre**, réunis en Conseil scientifique et technique. **Ces deux instances bourguignonne et franc-comtoise sont devenues communes au printemps 2022**. Le Conseil scientifique et technique donne un avis éclairé sur les actions, approuve les plans de gestion, évalue l'atteinte de leurs objectifs, formule un avis sur les projets d'acquisition, etc.

• 28 membres
• 3 réunions plénières, 3 réunions de groupes de travail thématiques
• Rédaction de 3 notes de positionnement sur les thématiques du photovoltaïque, des activités pyrotechniques et des pollinisateurs
• Validation des cibles de biodiversité du programme Sylvae
• Contribution à l'évaluation du Plan d'action quinquennal et à la construction du Plan stratégique décennal des Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté

1 38e Assemblée générale du Conservatoire de Bourgogne à Saint-Florentin (89) le 8 juin 2024
O. Girard - CEN Bourgogne

Les adhérents

686 adhérents
- 650 personnes physiques
- 36 personnes morales :
  17 collectivités
  8 associations
  3 lycées et collèges
  4 médiathèques et bibliothèques
  4 entreprises

Depuis 2022, le Conservatoire de Bourgogne propose tous les ans des animations exclusivement réservées à ses adhérents.
En 2024, la Journée des adhérents a eu lieu le 29 juin sur la Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle (71).

2 26 personnes ont participé à la journée associative dédiée à la découverte des milieux naturels de la Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle (71) et de leur gestion.
E. Choukroun - CEN Bourgogne

Protéger
durablement les espaces naturels

Les sites protégés et gérés par le Conservatoire de Bourgogne

Chiffres au 31 décembre 2024

211 sites répartis sur **181** communes

6 369 ha gérés

27 Entités cohérentes de gestion (170 sites)
41 sites isolés

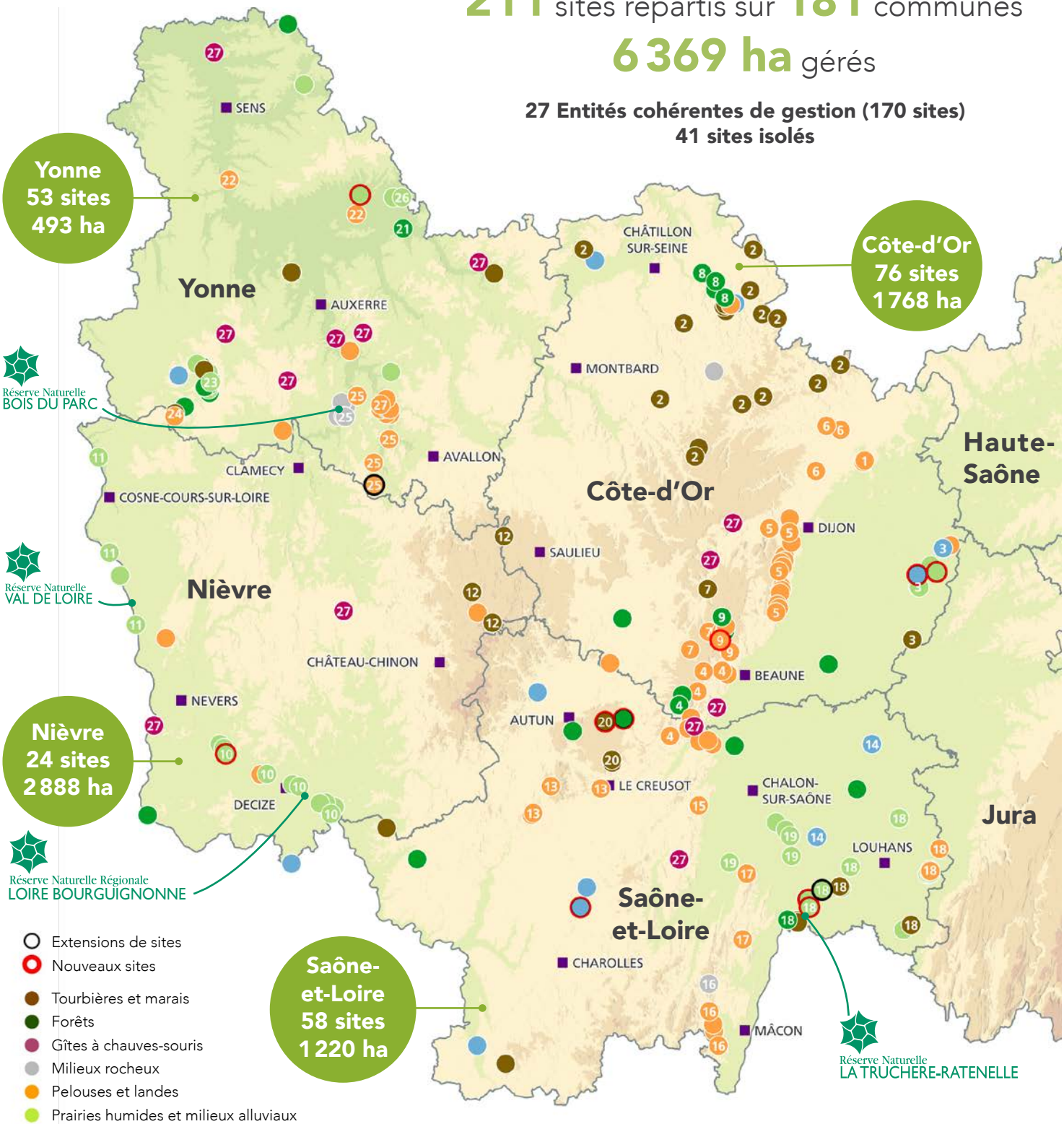

Les numéros correspondent aux numéros des Entités cohérentes de gestion précisées page 5.
Sans numéro, il s'agit de sites isolés.

Le Conservatoire de Bourgogne gère 3 réserves naturelles nationales (1 593 ha) et 1 réserve naturelle régionale (740 ha).

Les Entités cohérentes de gestion

Les sites protégés et gérés par le Conservatoire de Bourgogne présentant **des caractéristiques écologiques et problématiques de gestion proches** sont regroupés en **Entités cohérentes de gestion** ou ECG.

Liste des ECG par département et nombre de sites inclus dans chaque ECG

Côte-d'Or
1 - Gravières de la Tille (2)
2 - Marais tufeux du Châtillonnais (18)
3 - Milieux humides du Val de Saône en Côte-d'Or (5)
4 - Pelouses de la Côte de Beaune (9)
5 - Pelouses de la Côte dijonnaise (15)
6 - Pelouses de la Tille (3)
7 - Pelouses et prairies de la Vallée de l'Ouche (3)
8 - Stations à Sabot de Vénus (4)
9 - Vallée du Rhoin (6)

Nièvre
10 - Méandres de Loire amont (7)
11 - Méandres de Loire aval (3)
12 - Tourbières du Morvan (3)

Saône-et-Loire
13 - Pelouses et landes acides du Sud Morvan (4)
14 - Étangs de Bresse (2)
15 - Pelouses de la Côte chalonnaise (4)
16 - Pelouses de la Côte mâconnaise (5)
17 - Pelouses du Nord Mâconnais (2)
18 - Prairies et milieux associés de Bresse (17)
19 - Val de Saône en Saône-et-Loire (5)
20 - Milieux humides du Plateau d'Antully (3)

Yonne
21 - Forêts de Champagne humide (4)
22 - Gravières de l'Yonne (2)
23 - Vallée du Branlin (10)
24 - Prairies et landes des Gâtines (2)
25 - Pelouses des Vallées de l'Yonne et de la Cure (16)
26 - Vallée de l'Armance (2)

Répartition sur plusieurs départements
27 - Sites à chiroptères (14)

Nombre de sites protégés et gérés par type de milieu naturel

73 Pelouses sèches, landes, fruticées et prairies

45 Prairies humides et milieux alluviaux*

36 Tourbières et marais

24 Forêts

21 Autres (cavités à chauves-souris, milieux rocheux, sites géologiques, etc.)

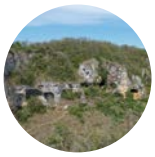

12 Étangs et mares

** Représentés majoritairement par la Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire et la Réserve Naturelle Régionale de la Loire bourguignonne*

Les nouveaux sites et extensions de sites

10 nouveaux sites

Nom du site	Dpt	Commune	Surface	ECG
Combe Troussot	21	Bessey-en-Chaume	2,81 ha	Vallée du Rhoin
Réseau des Mares SNCF	21	Soirans / Auxonne / Athée / Villers-les-Pots	0,71 ha	-
Corne Jacquin	21	Flammerans / Auxonne	32,19 ha	-
Île de Mont	58	Luthenay-Uxeloup / Saint-Ouen-sur-Loire	28,31 ha	Méandres de Loire amont
Les Échards	71	Auxy	2,94 ha	Milieux humides du Plateau d'Antully
L'Appentis du Canada	71	Tintry	8,49 ha	-
Les Boucles de la Seille	71	Brienne	1,25 ha	Prairies et milieux associés de Bresse
La Bannière			0,98 ha	
Étang du Petit Baronnet	71	Martigny-le-Comte	36,96 ha	-
Les Grands prés	89	Vénizy	2,40 ha	-

2 extensions de périmètres de sites

Nom du site	Dpt	Commune	Surface	ECG
Les Prairies d'Huilly-sur-Seille	71	Huilly-sur-Seille	2,42 ha	Prairies et milieux associés de Bresse
Mont Lignon	89	Fontenay-près-Vézelay	2,74 ha	Pelouses des Vallées de l'Yonne et de la Cure

Répartition des surfaces protégées et gérées par type de maîtrise foncière

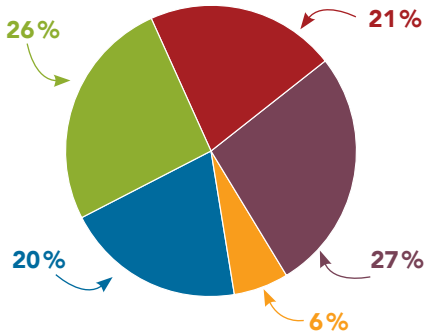

Gérer

les milieux naturels pour favoriser la biodiversité

Les documents de gestion

Tous les sites protégés et gérés par le Conservatoire de Bourgogne sont amenés à être dotés d'un **document de gestion** pour **cadrer le travail du Conservatoire et de ses partenaires locaux** et ainsi **assurer la préservation du patrimoine naturel et la cohérence de la gestion des sites**, et ce, dans l'espace et dans le temps.

2024 a été une année intense de renouvellement de documents de gestion.

14 documents de gestion*
24 % des sites couverts par un document de gestion
En 2024 : 1 document de gestion finalisé et 4 en cours de rédaction

19 documents de gestion*
87 % des sites couverts par un document de gestion
En 2024 : 1 document de gestion finalisé et 1 évalué

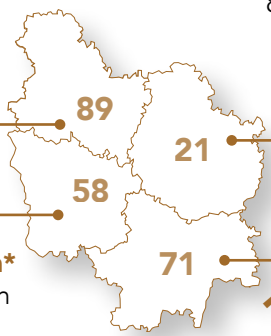

11 documents de gestion*
50 % des sites couverts par un document de gestion
En 2024 : 1 document de gestion finalisé, 2 en cours de rédaction et 2 évalués

18 documents de gestion*
69 % des sites couverts par un document de gestion
En 2024 : 2 documents de gestion finalisés, 1 en cours de rédaction et 1 évalué

* Documents de gestion valides en 2024

❀ **16 opérations de finalisation, de rédaction ou d'évaluation de documents de gestion** concernant **66 sites protégés et gérés** par le Conservatoire de Bourgogne

❀ **Plus de 60 % des sites Conservatoire dotés d'un document de gestion**

1 Le plan de gestion des sites de la Vallée de l'Armance (89) a été finalisé en 2024.
Les actions prévues visent notamment à maintenir la fonctionnalité des annexes alluviales, à restaurer l'état de conservation des cariçaies et roselières ainsi qu'une trame de boisements matures.
C. Najean - CEN Bourgogne

Les travaux de génie écologique

❀ **54** opérations de restauration et d'entretien (débroussaillage, bûcheronnage, broyage/exportation de végétation, pose de clôtures, entretien courant d'étangs, lutte contre les espèces envahissantes, entretien des sentiers et aménagements de découverte, etc.)

- 39 opérations menées en régie par l'équipe technique du Conservatoire de Bourgogne
- 15 opérations sous-traitées à des prestataires

❀ **30** sites protégés et gérés par le Conservatoire de Bourgogne ou ECG concernés par ces opérations

❀ **121 416 €** de travaux externalisés de restauration
(+ un report de 204 640 € sur l'année 2025)

2 Pour permettre de faire les suivis de la colonie de chauves-souris installée dans un grenier à Toucy (89) en limitant leur dérangement (ouverture, prise de photos, comptage des individus sur photo), une trappe a été créée sur la hotbox (caisson isolé permettant de maintenir au chaud les chauves-souris) installée par le Conservatoire de Bourgogne.
G. Aubert - CEN Bourgogne

Du broyage ou de l'arrachage mécanique avec exportation de la végétation sont régulièrement pratiqués pour restaurer des pelouses afin que la végétation typique de ces milieux ouverts s'exprime de nouveau.
En 2024, cela a été le cas pour :
• 1,3 ha de pelouses calcaires sur le site des Damodes à Nuits-Saint-Georges (21) 3.
• 3,57 ha de pelouses ligériennes au sein de la Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire 4.
G. Aubert - CEN Bourgogne

Le pâturage en régie sur les sites protégés et gérés par le Conservatoire de Bourgogne

- **92 ha** pâturés par le troupeau du Conservatoire sur **9** sites conservatoires
- **26** animaux dont **7** chevaux, **10** vaches, **9** ânes
- **365** jours de pâturage sur les sites protégés et gérés par le Conservatoire de Bourgogne

5 Le troupeau du Conservatoire de Bourgogne a notamment pâturé le Marais des Échalottes à La Bussière-sur-Ouche (21).
C. Delaplace - CEN Bourgogne

Le Conservatoire de Bourgogne, lauréat de l'appel à projets « Mission Nature 2024 » organisé par l'Office français de la biodiversité et la Française des Jeux, a reçu par ce biais une enveloppe de 506 835 € pour soutenir son travail avec son troupeau pour trois ans à partir de 2025.

Les partenariats agricoles

- **39** sites soit **1 135 ha** gérés par **44** partenaires agricoles
- **30** baux ruraux à clauses environnementales pour **731 ha**
- **9** chantiers avec **156** élèves de **5** lycées agricoles sur **5** sites conservatoires

6 Au printemps 2024, l'entretien des sentiers de découverte des Prés de Ménetreuil (71) a été effectué lors d'un chantier en partenariat avec des élèves du Lycée Horticole et du Paysage de Tournus. 18 lycéens ont ainsi pu travailler leurs techniques d'entretien paysager et découvrir les enjeux écologiques des milieux humides de Bresse.
B. Agron - CEN Bourgogne

Connaître et comprendre

notre patrimoine naturel pour mieux le protéger

❁ **65** sites protégés et gérés par le Conservatoire de Bourgogne concernés par des inventaires et suivis en 2024

❁ **90** opérations d'inventaires, de suivis d'espèces (flore, amphibiens, insectes, etc.), de milieux naturels (suivis de mares, hydrologiques, de l'état de conservation, etc.) et d'actions de gestion (pâturage, fauche, etc.)

Certains inventaires et suivis ont été réalisés en partenariat avec des structures d'experts en biodiversité dont la Société d'histoire naturelle d'Autun - Observatoire de la faune de Bourgogne, l'Association des amis de Remoray, la LPO Bourgogne-Franche-Comté ou bien encore le Conservatoire botanique national du Bassin parisien.

❁ **4 402** espèces recensées au total sur les sites conservatoires au 31/12/2024 dont **293** espèces menacées

❁ **14 052** nouvelles observations faites en 2024 saisies par le Conservatoire de Bourgogne dans Géonature*

** Géonature : outil pour la saisie et la diffusion des données naturalistes*

1 Parmi les découvertes naturalistes de 2024, citons celle du Limodore à feuilles avortées, espèce protégée en Bourgogne, sur la Côte dijonnaise (21).
A. Gréaume - CEN Bourgogne

2 Un suivi de l'Azuré des mouillères a été réalisé en 2024 sur les sites de l'Entité cohérente de gestion des Marais tufeux du Châtillonnais. La tendance est malheureusement à la diminution du nombre de pontes pour ce papillon dépendant de la Gentiane croisette et d'une certaine espèce de fourmi.
A. Gréaume - CEN Bourgogne

3 Au sein de la Réserve Naturelle Régionale de la Loire bourguignonne (58), les oiseaux des grèves nicheurs ont fait l'objet d'un suivi en 2024 afin d'évaluer l'utilisation du site par ces espèces. Bien que les résultats soient fluctuants, les effectifs semblent relativement stables pour l'Oedicnème criard ou le Petit gravelot par exemple.
F. Croset

4 Un suivi de l'impact de la Chalarose du frêne (maladie causée par un champignon) a été engagé au sein du bocage des sites d'Ouroux-sur-Saône (71) en partenariat avec le Lycée de Montmorot afin de recenser les arbres atteints, le type et la gestion de haie associés et d'identifier les frênes semblant résistants au pathogène. Ces derniers pourront être utilisés pour du bouturage ou de la récolte de graines afin de reconstituer le bocage.
C. Barbier - CEN Bourgogne

Sentinelle du climat

Depuis 2022, le Conservatoire de Bourgogne a équipé 29 sites dont il a la gestion de sondes climatiques pour suivre la température de l'air et l'humidité atmosphérique. Suite aux relevés, il s'avère que l'année 2024 se caractérise par un faible nombre de jours de forte chaleur (T°>30°C) par rapport à 2023, des valeurs d'humidité élevées dans certaines combes et des dates de gelées dont nous n'avions plus l'habitude dans certains secteurs (-0,5°C le 13 juin 2024 à Vanvey dans le Châtillonnais !).

5 Les boisements des sites de la Vallée du Branlin (89) ont fait l'objet d'un suivi en 2024 pour définir leur potentiel d'accueil pour la biodiversité. L'étude a notamment confirmé la faible présence en très gros bois.
C. Foutel - CEN Bourgogne

Valoriser, sensibiliser

et permettre de découvrir les richesses de la nature

Les aménagements et la valorisation des sites

- **16** supports conçus et réalisés (panneaux d'information, fléchages, silhouettes d'animaux, mobilier pédagogique, etc.)
- **2** dépliants de promotion de sentiers conçus ou actualisés
- **1** visite virtuelle créée et mise en ligne

1 Au printemps, les techniciens du Conservatoire de Bourgogne ont aménagé un chemin d'accès pour canaliser le public vers le sentier de découverte de l'Espace naturel sensible du Marais de Vanneau à Saints-en-Puisaye (89).
G. Aubert - CEN Bourgogne

2024 a été l'année de :

- la finalisation des aménagements de découverte de l'Espace naturel sensible de l'Étang de Marcenay-Larrey (21)
- la finalisation des aménagements pour préserver les pelouses calcaires du Mont Rome à Saint-Sernin-du-Bois (71)
- la réalisation d'une étude d'aménagement pour le sentier de découverte de l'Espace naturel sensible de la Côte de l'Étang à Voutenay-sur-Cure (89)
- l'étude pour la rénovation du sentier de découverte de la Lande de la Chaume au Creusot (71)

La sensibilisation

- **36** animations destinées au grand public dont **4** chantiers nature pour un total de **864** participants
- **51** animations scolaires avec **974** élèves, de l'école primaire à l'Université
- **1 838** citoyens de tout âge sensibilisés au total

2 En 2024, 6 animations ont été réalisées dans le cadre du dispositif « Immersion dans la nature de Bourgogne-Franche-Comté » visant à faire connaître le patrimoine naturel de la région à des publics dits « empêchés » (résidents d'EPHAD, personnes malades, public carcéral, etc.).
O. Girard - CEN Bourgogne

L'information dans les médias et les réseaux sociaux

- **10** passages radio, **3** passages ou reportages télé
- **46** articles parus dans la presse et sur internet
- **9 000** visites sur le site internet du Conservatoire de Bourgogne
- **3 776** abonnés (+264) sur Facebook
- **1 336** abonnés (+526) sur LinkedIn
- **482** abonnés à la chaîne Youtube du Conservatoire de Bourgogne

Le compte Instagram du Conservatoire de Bourgogne a été ouvert en décembre 2024 et comptait déjà 119 abonnés à la fin de l'année!

Accompagner

les acteurs des territoires pour une gestion durable

L´implication du Conservatoire dans la politique Natura 2000

❀ **7** animations et **9** co-animations de sites Natura 2000 : mise en place de contrats Natura 2000* et de mesures agro-environnementales et climatiques*, appuis techniques, conception de lettres d'informations, etc.

** Contrats passés entre l'État et des agriculteurs ou propriétaires volontaires pour adopter sur leurs parcelles des pratiques respectueuses de la nature*

L´implication du Conservatoire dans les politiques biodiversité de ses partenaires

Le Conservatoire de Bourgogne est devenu **un acteur important de la mise en œuvre des politiques publiques dédiées à la biodiversité**. En effet, il met à disposition de ses partenaires son expérience acquise sur ses sites.
En 2024, le Conservatoire de Bourgogne s'est impliqué :

❀ Auprès des services de l'État

Pour la mise en œuvre opérationnelle de la Stratégie nationale des aires protégées à l'échelle territoriale :

- Accompagnement dans l'émergence d'aires protégées : réunions de concertation, expertises écologiques ponctuelles
- Accélération des actions foncières du Conservatoire de Bourgogne en vue de proposer des Zones de protection forte (ZPF)
- Accompagnement des dernières étapes de concertation du projet de réserve naturelle nationale pour la préservation des chauves-souris
- Construction d'une stratégie régionale de labellisation ZPF pour les sites des Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté

❀ Auprès des Conseils départementaux

Pour la mise en œuvre de leurs politiques Espaces naturels sensibles (ENS) et notamment :

- **En Côte-d'Or :** réflexion sur l'adaptation des ENS du département au dérèglement climatique (voir encadré)
- **Dans l'Yonne :** expertises et participation à des réunions pour avancer dans les démarches de labellisation ENS
- **En Saône-et-Loire :** conseils pour la gestion d'ENS et accompagnement dans les démarches de labellisation ENS

❀ Auprès des collectivités territoriales

- le **Syndicat de la Bourbince** pour le renouvellement de la notice de gestion du Marais du Pont des Morands et le déploiement du pastoralisme sur des parcelles acquises par le syndicat
- le **Parc naturel régional du Morvan** pour l'évaluation et la mise en œuvre du plan de gestion de la Réserve Naturelle Régionale des Tourbières du Morvan

❀ Auprès d'autres partenaires

- **Eau de Paris** pour des suivis de la biodiversité et la gestion des espaces naturels dans les périmètres des captages d'eau potable

En 2024, le Conservatoire de Bourgogne a réalisé un poster sur le changement climatique et ses effets sur la Côte-d'Or à l'horizon 2 100 sur la base des récits climatiques.

Le Conservatoire de Bourgogne accompagne les gestionnaires d'Espaces naturels sensibles sur le territoire de Côte-d'Or notamment dans le déploiement de l'adaptation au changement climatique.

Après avoir rédigé les récits climatiques, le Conservatoire de Bourgogne a accompagné, aux côtés de Réserves naturelles de France, divers gestionnaires d'ENS dans l'écriture du Diagnostic de vulnérabilité et d'opportunité* de leur territoire dont la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin-Nuits-Saint-Georges, la Fédération de pêche de Côte-d'Or et le Département.

** Pour imaginer une stratégie d'adaptation au changement climatique, il est nécessaire de procéder à un diagnostic de vulnérabilité des territoires, travail complexe car consistant à appréhender une situation qui n'existe pas encore.*

Animer

des programmes régionaux et des réseaux

+ 7 130 nouveaux milieux humides recensés soit **6 454 ha**

Le Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté

Le **Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté**, porté par les **Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne-Franche-Comté**, apporte des **outils mutualisés** et des **conseils techniques** et dynamise un **réseau d'acteurs**. Il est un relais entre les structures et vers les experts locaux.

92 assistances techniques à l'échelle régionale auprès de particuliers, de collectivités locales ou d'autres gestionnaires d'espaces naturels pour leurs projets de préservation de milieux humides :

- **10 appuis aux inventaires de milieux humides** (tous par le Conservatoire de Bourgogne)
- **31 accompagnements de stratégies d'intervention** (8 par le Conservatoire de Bourgogne)
- **46 appuis techniques pour des opérations de restauration/gestion** (32 par le Conservatoire de Bourgogne)
- **5 appuis pour des actions de sensibilisation des différents publics à la préservation de ces milieux naturels** (2 par le Conservatoire de Bourgogne)

2 journées d'échanges techniques, **55** participants au total parmi les acteurs du réseau

Pour sensibiliser les citoyens à l'importance de préserver les milieux humides, le Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté a créé en 2024 l'exposition « Et si… les milieux humides pouvaient parler ? Le manifeste des mal-aimés ».

Le Programme Pelouses et landes

Les **Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne-Franche-Comté** déploient **un programme visant à reconquérir les pelouses et landes de la région**. Ils portent ainsi **des actions en régie**, incitent et accompagnent la **mobilisation des acteurs locaux** par un soutien technique, scientifique et une aide au développement de projets.

Intégration de nouvelles données soit plus de **1 767 ha** dans la base de données régionale

15 assistances techniques à l'échelle régionale auprès de particuliers, collectivités ou autres gestionnaires d'espaces naturels pour leurs projets de préservation de pelouses calcaires (3 par le Conservatoire de Bourgogne)

1 journée d'échanges techniques, **30** participants au total

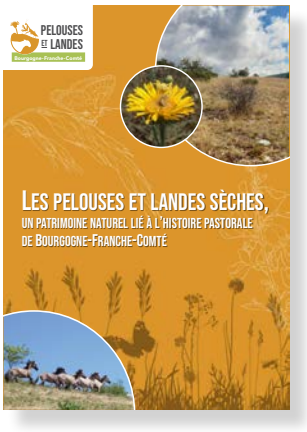

Une plaquette de présentation des milieux secs de Bourgogne-Franche-Comté a été conçue.

Le Réseau des gestionnaires d´espaces naturels de Bourgogne-Franche-Comté

Les **Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne-Franche-Comté** coordonnent **L'Azuré**, la revue du réseau régional des gestionnaires des réserves naturelles et des Conservatoires d'espaces naturels.

1 numéro de l'Azuré (n°36) paru

Les partenaires

Nos actions sont possibles grâce au soutien et à la participation des **adhérents**, **donateurs** et **bénévoles**, à la collaboration et à l'aide de nombreux **partenaires** dont :

Adhérer au Conservatoire, c'est **nous encourager dans nos actions de protection et de sauvegarde du patrimoine naturel** de votre région. Votre soutien est très important pour nous.
Vous témoignez de l'implication des citoyens à nos côtés dans la sauvegarde de la biodiversité.

Le **Marais de Vanneau**, situé dans la Vallée du Branlin à Saints-en-Puisaye (89) et géré par le Conservatoire de Bourgogne depuis 1995, a été **labellisé Espace naturel sensible du département de l'Yonne** en 2024. Une inauguration officielle a été organisée sur le site le 27 mai en présence notamment de Colette LERMAN, Vice-présidente du Département de l'Yonne, Gilles DEMERSSEMAN, Conseiller régional en charge de l'agriculture biologique, Jean MASSÉ, Maire de Saints-en-Puisaye et Thomas BARRAL, Administrateur du Conservatoire de Bourgogne.

Nos coordonnées

Conservatoire d'espaces naturels Bourgogne

Chemin du Moulin des étangs - 21600 Fénay
Tél. 03 80 79 25 99
www.cen-bourgogne.fr

- **Dans la Nièvre, à Decize**
43 avenue de Verdun - 58 300 Decize
Tél. 03 58 06 09 07
- **Dans la Nièvre, à La Charité-sur-Loire**
44 rue du Puits Charles
58 400 La Charité-sur-Loire
Tél. 03 86 60 78 25
- **En Saône-et-Loire**
Pont Seille - 71 290 La Truchère
Tél. 03 85 51 35 79
- **Dans l'Yonne**
62 rue de Lyon - 89 200 Avallon
Tél. 03 45 02 76 17

Publication éditée par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne
Secrétariat de rédaction : Caroline NAJEAN • **Mise en page :** Olivier GIRARD
N° ISSN en cours
Imprimé à 1 200 exemplaires par *IGR*

Ce numéro a bénéficié du soutien financier de :

Photos de couverture :
Aménagement d'un pilotis sur l'Espace naturel sensible de l'Étang de Marcenay-Larrey (21) - C. Forest - CEN Bourgogne
Azuré des mouillères - R. Millard